



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.1.1.2

Synode
du 18 et 20 juin 2023 à Olten

Élection de la présidence de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026

Proposition

Le Synode élit Christoph Zingg président de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026.

Berne, le 5 avril 2023
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination
La présidente
Judith Pörksen Roder

L'article 8 du Règlement du Synode stipule :

Composition, élection et durée du mandat

¹ La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq personnes appartenant obligatoirement à cinq Églises membres différentes.

² Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Ils peuvent être réélus une fois. Le mandat des membres élus pour le reste d'un mandat prend fin après une seconde réélection, au terme de huit années de fonction au plus.

³ Le Synode élit la présidente ou le président de la Commission d'examen de la gestion parmi les membres de ladite Commission. Son mandat ne peut dépasser quatre ans. Si la personne qui préside la Commission d'examen de la gestion atteint durant sa présidence le terme du mandat qu'elle est habilitée à effectuer au sens de l'al. 2 ci-avant, ce dernier est prolongé au maximum de la durée de présidence autorisée.

Annelies Hegnauer, présidente de la Commission d'examen de la gestion, quitte ses fonctions et le Synode à la fin du mois de juin 2023. La Commission de nomination propose au Synode d'élire à la présidence de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2023 – 2026 :

Présidence Christoph Zingg, pasteur GR